

Communiqué de presse

Paris, le 15 juillet 2025

BUDGET : L'ÉDUCATION N'EST PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT

Le **SNALC** a suivi l'intervention du premier ministre concernant l'ensemble des pistes envisagées pour le budget 2026.

Pour le **SNALC**, plusieurs mesures concernant notre système éducatif et les personnels qui y exercent vont aggraver la crise que nous connaissons depuis plusieurs années. L'« année blanche », traduite par l'absence de toute mesure de revalorisation, va aggraver notre manque d'attractivité. Rappelons qu'en 2025, l'immense majorité des personnels n'a déjà bénéficié d'aucune mesure, et que le point d'indice n'a pas attendu « le moment de vérité » pour ne pas suivre l'inflation. Pendant ce temps, pourtant, on continue de financer le Service National Universel (SNU), gadget politique qui devrait clairement être en tête de liste des réductions de dépenses envisagées.

Le non-remplacement d'un départ à la retraite sur 3 est une folie. Nous avons déjà les classes parmi les plus chargées d'Europe, un secteur médico-social en déshérence et une école inclusive au rabais. Le Premier ministre s'est beaucoup appuyé sur des comparaisons avec l'Allemagne pour justifier nombre de ses mesures : il s'en est pourtant bien gardé concernant l'Éducation, et pour cause.

La suppression de deux jours fériés constitue, quant à elle, une augmentation du temps de travail alors même que les personnels, enquêtes du ministère à l'appui, sont déjà au bout du rouleau.

Enfin, le **SNALC** remarque que dans l'annonce de la réduction du train de vie de l'État, aucune mesure, même symbolique, ne concerne la rémunération et le train de vie de nos gouvernants. Comme souvent, les personnels de l'Éducation nationale et du Supérieur payent l'addition alors qu'on ne leur a donné à manger que les restes du repas.

Le **SNALC** travaillera, y compris en intersyndicale, à défendre l'intérêt de personnels qui n'en peuvent aujourd'hui plus, par tous les moyens nécessaires.

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr